

FICHE-ACTION 3 : VALORISER NOS RICHESSES NATURELLES ET PATRIMONIALES

Objectifs et opérations éligibles :

- Valoriser les richesses du territoire en les structurant et en employant des outils innovants
- Créer des produits touristiques porteurs d'une économie durable et novatrice

Pratique sportive et itinérance	Patrimoine et savoir-faire ancestraux
Etude stratégique, expertise	Etude stratégique, expertise
Création, aménagement de parcours sportif dont installation d'équipement numérique	Création, aménagement de parcours d'interprétation, restauration du patrimoine intégré à un projet touristique
Action de promotion et de communication, événementiel	Action de promotion et de communication, événementiel

« Développer la vitalité du territoire pour fixer durablement nos populations »

Vous avez un projet? Pour plus d'information, contactez :
leader@pays-jeuneloire.fr / 04 71 66 29 05

L
E
A
D
E
R
P
R
O
G
R
A
M
M
E



JEUNE-LOIRE.fr
 Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes



• Bénéficiaires :

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Syndicats intercommunaux, PETR, SPL Etablissements publics
- Associations
- PME

• Dépenses éligibles selon les opérations :

- Travaux de rénovation
- Aménagements extérieurs
- Equipements matériels et mobiliers
- Frais de communication
- Etudes, conseils, expertises*
- Prestations numériques

• Critères de sélection :

Sélection au fil de l'eau.

Le comité de programmation examinera et appréciera les projets au moment du dépôt du dossier, sur la base du prévisionnel contenu dans le dossier de demande d'aide en s'appuyant sur une grille de sélection.

• Intensité de l'aide :

40%	80%
Pour les opérations dont le bénéficiaire est une PME	Pour les dépenses immatérielles, frais de personnel
Pour les opérations d'investissement immobilier ou matériel d'une collectivité	

Conditions d'aide	
Montant plancher d'aide LEADER à l'instruction (mini)	2 000 €
Montant plafond d'aide LEADER (maxi)	30 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour l'événementiel	8 000 €

**Montant plafond de dépenses éligibles : 20 000 € pour les prestations d'études
Prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre limitée à 10% des dépenses éligibles HT*

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

 Développement  Planification  Urbanisme

Grille de sélection de la Fiche-Action 3

« Valoriser nos richesses naturelles et patrimoniales »

CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE RÉPONSE A LA STRATÉGIE	Barème	Note
Le projet présente une dimension de VALORISATION TOURISTIQUE DES RICHESSES naturels et/ou patrimoniales ET DES SAVOIRS FAIRE : le projet s'inscrit dans une logique de structuration de l'offre touristique (le projet permet de favoriser ou de développer l'activité économique)	2	
Le projet présente une approche PARTENARIALE : plusieurs partenaires sont « parties-prenantes » dans le pilotage du projet	2	
Le projet a un impact significatif sur le RAYONNEMENT TOURISTIQUE du territoire	2	
CRITÈRES TRANSVERSAUX D'ANALYSE	Barème	Note
IMPACT SUR L'EMPLOI : le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	1	
Le projet porte une DIMENSION ENVIRONNEMENTALE : utilisation raisonnée des ressources, limitation de l'impact sur l'environnement et/ou induit un changement de pratiques ou la promotion de bonnes pratiques	1	
CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET : le projet est innovant en termes de partenariat, d'organisation, de procédé, de changement de pratiques ou le projet est nouveau pour le territoire	2	
NOTE ATTRIBUÉE PAR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION		/10

Le projet devra obtenir une note minimum de 5/10 pour être sélectionné

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

 Développement  Planification  Urbanisme